

RÉPUBLIQUE DU NIGER

Fraternité - Travail - Progrès MINISTÈRE DU PLAN

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE

Établissement Public à Caractère Administratif

DIRECTION GENERALE

DIRECTION DES ENQUETES ET DES RECENSEMENTS

Division des Enquêtes

DOCUMENT D'INFORMATION DE BASE

ENQUÊTE HARMONISEE SUR LES CONDITIONS DE VIE DES MÉNAGES ¹ 2021 (EHCVM 2021)

Septembre 2023

-

¹ Enquête harmonisée sur les niveaux de vie des ménages.

Table des matières

| 1. | Introduction | 3 |
|----|--|----|
| 2. | Caractéristiques de l'enquête | 5 |
| 3. | Instruments de collecte | 6 |
| 4. | . Échantillonnage | 12 |
| | Plan d'échantillonnage | 12 |
| | Base de sondage | 12 |
| | Stratégie d'échantillonnage | 12 |
| 5. | . Collecte des données | 13 |
| | Organisation du travail sur le terrain | 13 |
| 6. | Résultats de la collecte | 14 |
| 7. | Bases de données | 15 |
| | Bases de données ménage | 15 |
| | Bases de données communautaire | 15 |
| | Bases de données auxiliaires | 15 |
| | Bases de données d'analyse | 16 |
| | | |

1. Introduction

Ce document est conçu pour fournir les informations nécessaires à la compréhension des données de la deuxième édition de l'enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages, enquête réalisée dans le cadre du Programme d'Harmonisation et de Modernisation des Enquêtes sur les Conditions de Vie des Ménages. L'objectif du Programme est d'appuyer la Commission de l'UEMOA dans le renforcement des capacités de ses États membres afin de réaliser des enquêtes sur les conditions de vie des ménages qui répondent aux normes harmonisées régionales, et de rendre les micro-données collectées accessibles au public. Un des principaux objectifs spécifiques est de produire des indicateurs de pauvreté, des indicateurs de conditions de vie et des bases de données harmonisées permettant de mener des analyses en vue d'informer les politiques publiques. Les bénéficiaires sont les huit pays de l'espace UEMOA : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo. La première édition de l'enquête a eu lieu en 2018/19, et le deuxième épisode, qui fait l'objet de ce document en 2021/22.

L'enquête comporte quatre volets : un volet ménage, un volet communautaire, un volet prix et un volet portant sur les unités non-standards (NSU).

Partenaires

L'enquête a été conçue et réalisée dans le cadre d'une collaboration entre les Instituts Nationaux de la Statistique (INS), la Commission de l'UEMOA, et la Banque mondiale. Plus spécifiquement, les INS ont été au centre du processus dans toutes les phases (conception, préparation, collecte des données, traitement des données). La Commission de l'UEMOA et la Banque mondiale ont apporté l'expertise nécessaire en matière de coordination pour soutenir le processus d'harmonisation afin que les indicateurs produits soient comparables. Ces institutions ont également soutenu le processus de modernisation dans les phases de collecte (CAPI) et méthodologiques (par exemple l'introduction de la dimension panel lors du second épisode).

Financement

Le projet est financé par la Banque mondiale à travers un don de \$40,2 millions à la Commission de l'UEMOA.

Assistance technique

La Commission de l'UEMOA et la Banque mondiale ont fourni une assistance technique aux INS tout au long de la mise en œuvre du projet. L'assistance technique a été fournie sous forme de missions et d'ateliers régionaux.

Organisation du document

Ce document contient sept sections. Après l'introduction, la section suivante présente les caractéristiques de l'enquête. La présentation des instruments d'enquête fait l'objet de la section 3 et les questions d'échantillonnage traitées à la section 4. Ensuite, le document décrit l'organisation des travaux de terrain

| à la section 5, présente les principaux résultats de la collecte en section 6 et décrit les bases de donné à la section 7. | es |
|--|----|
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |

2. Caractéristiques de l'enquête

Les volets ménage et communautaire de l'enquête sont organisés en deux vagues, chaque vague portant sur la moitié de l'échantillon. C'est-à-dire chacune des deux vagues fait l'objet de la moitié de l'échantillon des grappes et la moitié de l'échantillon des ménages. L'organisation des travaux en deux vagues permet de prendre en compte les variations saisonnières de consommation dans l'année. La collecte des données de la première vague a eu lieu du 17 novembre 2021 au 13 février 2022. Quant à la seconde vague, la phase de collecte a eu lieu du 03 Juin au 31 Août 2022.

Le volet prix est organisé différemment, les données sont collectées mensuellement pendant toute la durée de la collecte, y compris pendant la période de pause entre les deux vagues. Les données prix ont été collectées de **janvier à septembre 2022**.

Le dernier volet de l'enquête est relatif aux unités non-standards. Ce volet permet de produire les facteurs afin de convertir les unités non-standards de consommation utilisées dans les ménages (tas, bol, épi) en unités standards (kilogramme, litre). Les informations sur les UNS ont été collectées lors de l'épisode de 2018/19 et les facteurs de conversion produits sont toujours valables. En principe il n'était donc pas nécessaire de réaliser de nouveau une collecte pour ce volet. [Néanmoins il y a eu une collecte complémentaire afin de compléter certaines unités manquantes. Cette collecte a eu lieu du 22 juin au 17 juillet 2022].

3. Instruments de collecte

L'enquête se compose de quatre questionnaires : un questionnaire ménage, un questionnaire communautaire, un questionnaire prix, et un questionnaire sur les unités non-standards.

- Le questionnaire destiné aux ménages a permis de recueillir des informations au niveau des ménages et des individus. Les sections à renseigner au niveau du ménage sont les suivantes: la section de contrôle, la consommation alimentaire, la sécurité alimentaire, les dépenses non alimentaires, l'existence d'entreprises agricoles, le logement, les actifs des ménages, les transferts monétaires, les chocs, les filets de sécurité, l'agriculture, l'élevage, la pêche, les équipements agricoles, la pauvreté subjective, la gouvernance et l'insécurité. Les sections permettent de recueillir des informations au niveau individuel sont : caractéristiques sociodémographiques des membres du ménage, éducation, santé, emploi, revenus individuels non liés à l'emploi, l'épargne, les caractéristiques des entreprises non agricoles. Le contenu du questionnaire ménage est détaillé dans la suite ci-dessous:
 - Couverture: La couverture contient les informations relatives à l'identification et à la localisation géospatiale du ménage. Cette section enregistre également des informations de base sur le chef du ménage enquêté et les coordonnées GPS du ménage.
 - Section 0 : Informations de contrôle : Cette section fournit une localisation géographique détaillée du ménage. Elle enregistre également des données sur le déroulement de l'interview, y compris les dates de visite et la langue de l'entretien.
 - Section 1 : Caractéristiques sociodémographiques du ménage. La section concerne tous les membres du ménage. Elle contient la liste des individus du ménage et fournit des caractéristiques sociodémographiques telles que le lien avec le chef de ménage, l'âge, l'état matrimonial, la religion, le statut de résidence, la nationalité, l'ethnie, la survie des parents, le niveau d'instruction, la branche d'activité et la profession du père et de la mère, etc.
 - Section 2 : Éducation. La section concerne les individus âgés de trois ans et plus. Elle contient les variables permettant de renseigner l'alphabétisation, la scolarisation, et le niveau d'instruction de l'individu. La section fournit également des informations sur le parcours de l'individu dans le système scolaire, y compris les difficultés rencontrées et les dépenses supportées.
 - Section 3 : Santé générale. Cette section est renseignée par tous les membres du ménage. Elle fournit des informations sur les principaux problèmes de santé et les consultations que les membres du ménage ont eus au cours des 30 jours précédant la visite de l'agent enquêteur dans le ménage. La section traite notamment des principales contraintes et difficultés concernant la qualité et l'accès aux services de santé. La section examine ensuite les consultations et les dépenses de santé des trois derniers mois, et ensuite les hospitalisations et les dépenses des douze derniers mois précédant l'enquête.
 - Section 4 : Emploi : La section sur l'emploi est dédiée aux membres du ménages de 5 ans et plus. Elle contient trois sous-sections : participation au marché du travail, emploi principal et emploi secondaire.
 - Partie A: participation au marché du travail. Cette sous-section qui recueille des informations sur la participation au marché du travail concerne tous les individus de 5 ans et plus. Plus précisément, il s'agit de l'emploi du temps du membre du

- ménage et de variables permettant de cerner leur participation au marché du travail au cours des 7 jours précédant le passage de l'agent enquêteur. La soussection concerne également le processus de recherche d'emploi mis en œuvre 30 jours avant la visite de l'agent enquêteur.
- Partie B: Emploi principal. Elle concerne les individus ayant exercé un emploi au cours des 12 derniers mois et recueille des informations sur les caractéristiques de l'emploi principal. Les données collectées comprennent la profession, la branche d'activité, la catégorie socioprofessionnelle, le secteur institutionnel, et pour les salariés le salaire et autres avantages en nature.
- Partie C: Emploi secondaire. Cette sous-section se concentre sur les informations relatives à l'emploi secondaire exercé au cours des 12 mois précédant la visite, pour les individus identifiés comme en ayant un. Les informations recueillies sont identiques de celle de la section précédente.
- Section 5 : Revenus non liés à l'emploi. Cette partie recueille des informations sur les revenus perçus non liés à un emploi pour toutes les personnes de 15 ans et plus. Le questionnaire explore les pensions et autres transferts publics, les loyers et d'autres revenus financiers et patrimoniaux. Les transferts privés ne sont pas concernés, ils font l'objet de la section 13.
- Section 6 : Epargne et crédit. Cette section recueille des données sur l'accès aux institutions financières et aux services prépayés, l'épargne constituée, les prêts ou crédits contractés, les remboursements effectués et les prochaines échéances de paiement, pour les membres du ménage âgés de 15 ans et plus.
- Section 7 : Consommation alimentaire. La section recueille les données sur la consommation alimentaire du ménage. La consommation alimentaire a deux volets, les repas pris à l'extérieur par poste de consommation (petit-déjeuner, déjeuner, dîner, collation), et la consommation dans le ménage par item de consommation. Cette section comporte deux parties principales :
 - Partie A : Repas pris à l'extérieur du ménage. Elle recueille des informations sur les repas consommés par un ou plusieurs membres du ménage au cours des sept derniers jours précédant la visite de l'agent enquêteur.
 - Partie B: Consommation alimentaire dans le ménage. Cette partie recueille des informations sur les items consommés dans le ménage au cours des sept derniers jours précédant la visite de l'agent enquêteur. Pour chaque item, la section renseigne sur les quantités consommées, le mode d'acquisition (achat, autoconsommation, cadeau reçu). Si le produit consommé a été acheté dans les 30 jours précédant l'interview, l'on recueille aussi la quantité achetée, et la valeur de l'achat.
- Section 8 : Sécurité alimentaire. Ce module contient des informations sur la capacité des ressources du ménage à assurer la sécurité alimentaire de ses membres, selon l'approche FIES de la FAO. Les questions de base sur la sécurité alimentaire sont posées sur une période de 12 mois précédant l'interview.
- Section 9 : Consommation non alimentaire. Cette section comprend six sous-sections couvrant l'essentiel des dépenses non-alimentaires, à l'exception des dépenses d'éducation (section 2), de santé (section 3), de logement (section 11).
 - Partie A : fêtes et célébrations au cours des 12 derniers mois. Cette partie fournit des données sur les dépenses supportées lors des fêtes et célébrations telles que

- les fêtes religieuses, les mariages, les funérailles, les baptêmes, etc.. Les variables renseignées couvrent les dépenses d'alimentation, de boisson, de vêtements et chaussures, de la location de salles, etc.
- Partie B: Consommation non alimentaire 7 derniers jours. Cette partie fournit des informations sur les dépenses non-alimentaires aussi fréquentes que les dépenses alimentaires, par exemple la cigarette, le pétrole lampant, le bois de chauffage, le carburant, le transport urbain, les journaux, etc. La principale variable renseignée est le montant de la dépense.
- Partie C: Consommation non alimentaire 30 derniers jours. Cette partie fournit des informations sur les dépenses effectuées pour les vins et liqueurs, le gaz domestique, salaire du personnel domestique et d'autres dépenses de fonctionnement du ménage relativement fréquentes. La principale variable renseignée est le montant de la dépense.
- Partie D: Consommation non alimentaire 3 derniers mois. Cette partie fournit des informations sur les dépenses effectuées pour des postes tels le transport interurbain, les frais de divertissements, les services postaux, le jardinage, les soins aux animaux de compagnie, etc. La principale variable renseignée est le montant de la dépense.
- Partie E : Consommation non alimentaire 6 derniers mois. Cette partie fournit des informations sur les dépenses effectuées pour les vêtements et chaussures achetés autre que lors des fêtes et célébrations. La principale variable renseignée est le montant de la dépense.
- Partie F: Consommation non alimentaire 12 derniers mois. La partie est relative aux dépenses annuelles ou moins fréquente par exemple l'investissement en logement, les réparations de logement, les voyages internationaux, l'acquisition de biens durables, etc. La principale variable renseignée est le montant de la dépense.
- Section 10 : Entreprises non agricoles. La section concerne les entreprises non-agricoles possédées par le ménage.
 - Partie A : Existence d'entreprises non agricoles. Dans cette partie, l'enquête renseigne si le ménage possède au moins une entreprise non agricole.
 - Partie B: Caractéristiques des entreprises non agricoles. Elle recueille des informations détaillées sur les entreprises non agricoles détenues par le ménage. La section renseigne sur propriétaire de l'entreprise, la branche d'activité, l'âge de l'entreprise, le degré de formalisation, les variables permettant de calculer les agrégats comptables, la main-d'œuvre familiale et salariée.
- Section 11 : Logement. Cette section concerne les caractéristiques du logement des ménages (type de matériau utilisé pour le toit, le sol, les murs), les commodités (électricité, eau et assainissement, toilettes, etc.). La section détaille également les dépenses en logement (loyer, factures d'eau, d'électricité, de téléphone fixe, etc.).
- Section 12 : Actifs du ménage. Cette section fournit des données sur les actifs du ménage. Les éléments inclus dans la section 12 sont notamment les biens électro-ménagers, les meubles, les moyens de locomotion, etc. Les biens considérés doivent être en bon état de marche. Pour chaque bien, l'on renseigne notamment le nombre possédés par le ménage, et pour le bien acquis en dernier l'âge, la valeur d'acquisition, la valeur au coût de remplacement.

- Section 13 : Transferts reçus par le ménage. Cette section contient des données sur les transferts reçus par le ménage, en provenance d'autres ménages. La section fournit des informations détaillées les caractéristiques de l'expéditeur, la raison du transfert, le canal utilisé pour la transaction, le montant.
- Section 14 : Chocs et stratégies de survie. Cette section renseigne sur les chocs subis par le ménage. Elle contient deux parties.
 - Partie A : Covid-19. La sous-sections est relative aux chocs directement conséquence de la pandémie de la covid-19. La sous-section liste les chocs potentiels (maladie, réduction du temps de travail, baisse des transferts, etc.) et pour chaque choc élabore sur comment il affecte le ménage.
 - Partie B : Autres chocs et stratégies de survie. Ces chocs concernent des questions relatives à l'emploi, aux revenus et à la santé, aux catastrophes naturelles, etc.. La section fournit des informations détaillées sur les conséquences des chocs et les éventuelles stratégies utilisées pour réduire ces impacts.
- Section 15 : Filets de sécurité. La section renseigne sur l'accès aux programmes de sécurité sociale tels que la distribution de nourriture, les soins de santé gratuits pour les enfants et les femmes enceintes. Les variables recueillies sont, entre autres, la nature et la fréquence de l'aide reçue, l'identité des bénéficiaires exacts au sein du ménage, etc.
- Section 16 : Agriculture. La section est relative aux activités agricoles exercées dans le ménage. Elle comprend 4 sous-sections.
 - Partie A : Parcelles. La première sous-section renseigne sur les caractéristiques des parcelles exploitées par le ménage, notamment l'identité de l'exploitant, la superficie de chaque parcelle, les cultures, le mode d'occupation, la maind'œuvre, l'utilisation des intrants, etc.
 - Partie B: Coût des intrants. Cette partie contient des données sur le coût des intrants utilisés par le ménage. Le questionnaire renseigne sur la quantité utilisée, la source d'approvisionnement et les coûts de ces intrants.
 - Partie C: Cultures. Cette partie fournit la liste des cultures pratiquées sur les parcelles du ménage. Pour chaque culture cultivée dans une parcelle donnée, le questionnaire contient des informations sur les récoltes.
 - Partie D: Utilisation de la production. Pour chaque spéculation, cette soussection traite de l'utilisation de la production (consommation, vente, stock).
- Section 17 : Elevage. La section est dédiée aux activités d'élevage pratiquées dans le ménage. Le ménage peut posséder ces animaux ou les élever pour d'autres. Pour un type d'animal donné, la section fournit des informations sur le nombre d'animaux possédés, les charges d'exploitation supportées et montant des ventes des produits d'élevage (animaux, viande, lait, œufs, et autres sous-produits).
- Section 18: Pêche. Cette section comprend des questions sur la participation du ménage aux activités de la pêche. Elle renseigne notamment sur les quantités et les types de poissons pêchés, les charges d'exploitations, les revenus générés, etc.
- Section 19 : Equipements agricoles. La section énumère les équipements possédés par le ménage dans le cadre des activités agricoles, d'élevage et la pêche. Pour chaque type de bien d'équipement, la section fournit des informations sur l'âge, le prix d'acquisition, la valeur actuelle estimée par le ménage, etc.

- Section 20 : Pauvreté subjective, Gouvernance, Paix et Sécurité. Cette section fournit des informations sur des thématiques connexes à la pauvreté monétaire et de conditions de vie.
 - Partie A : Pauvreté subjective. Cette sous-section fournit des indicateurs pour aider le ménage à situer sur le spectre de bien-être, selon sa propre appréciation de son niveau de vie.
 - Partie B: Gouvernance. La sous-section est relative aux questions de gouvernance, notamment les libertés individuelles, la participation aux grandes décisions, la corruption, etc.
 - Partie C: Paix et Sécurité. Cette dernière partie traite de la sécurité, il s'agit d'évaluer si les populations se sentent en sécurité et si les individus ont été victimes d'agression.
- Le questionnaire communautaire : Cet instrument a permis de recueillir des informations essentielles sur les communautés locales. Il est renseigné sous forme de focus group, dans le village/quartier dans lequel se situe la grappe. Il contient quatre sections principales qui recueillent des données générales sur la communauté, les infrastructures sociales de base, l'activité agricole, la participation des populations aux activités communautaires.
 - Couverture : La couverture contient les informations de localisation géospatiale de la grappe. Cette section contient également des informations de base sur le chef de la communauté enquêtée.
 - Section 0 : Répondants. La section contient la liste des personnes qui ont fourni les informations recueillies sur la communauté. Cette section recueille également les caractéristiques sociodémographiques suivantes pour ces répondants : sexe, âge, rôle dans la communauté, nombre d'années de vie dans la communauté et niveau d'alphabétisation.
 - Section 1 : Caractéristiques générales de la communauté. Cette section recueille des informations sociodémographiques, économiques, géographiques et sur les conditions de vie au niveau de la communauté. Ces informations sont la taille de la population, les langues parlées, la topographie, la distance par rapport à la ville la plus proche, l'accessibilité, l'organisation associative, l'accès à l'électricité, à l'eau potable et aux réseaux de téléphonie mobile.
 - Section 2 : Existence et accessibilité des services sociaux. Cette section est relative aux infrastructures sociales existant dans la communauté. Pour chaque infrastructure, le questionnaire renseigne sur l'accessibilité, telles que les moyens de transport pour accéder à l'infrastructure, le temps nécessaire entre la communauté et l'infrastructure, et les problèmes rencontrés en utilisant le service.
 - Section 3 : Agriculture. Cette section renseigne sur l'activité agricole de la communauté. Elle récolte l'information sur les cultures pratiquées, l'existence de coopératives agricoles, l'accès aux équipements agricoles, l'utilisation éventuelle de techniques agricoles améliorées, etc.
 - Section 4 : Participation communautaire. La sous-section permet de recueillir des données sur la participation des citoyens à la vie de la communauté et son sentiment d'appropriation lorsqu'il s'agit de la construction et de l'entretien d'infrastructures telles que les routes, les ponts, les écoles, les centres de santé, les forages/puits et les marchés.

• Le questionnaire prix à la consommation. Le volet prix est conçu pour relever les prix sur un échantillon de marchés. Les relevés se font mensuellement dans des points de vente de localités échantillon. Dans chaque région, il y a au minimum deux localités retenues (une en milieu urbain et une en milieu rural). Les points de vente comprennent les marchés, les magasins, les supermarchés, etc. Le questionnaire prix permet de relever les prix pour des biens de consommation alimentaire et non alimentaire, utilisant la nomenclature des modules consommation du questionnaire ménage.

4. Échantillonnage

Plan d'échantillonnage

L'enquête est une enquête de panel par grappes et le plan d'échantillonnage s'appuie sur celui de l'enquête de 2018/19. Il est donc indiqué de décrire ce plan de 2018/19.

L'échantillon de 2018/19 a été conçue pour produire une précision sur la variable d'intérêt qui est la consommation annuelle par personne. Pour une taille d'échantillon de [xxxxx ménages], la précision était de [....] au niveau national et elle variait de [.... à] pour les régions.

Tableau 1. Répartition de l'échantillon initial (ménages)

| | Vague 1 | | | Vague 2 | | | | |
|------------------|---------|-------|-------|---------|-------|-------|---------|-----------|
| | | | | | | | Total | |
| | Urbain | Rural | Total | Urbain | Rural | Total | général | précision |
| Agadez | 142 | 176 | 318 | 131 | 180 | 311 | 629 | 7,4% |
| Diffa | 132 | 264 | 396 | 155 | 228 | 383 | 779 | 6,8% |
| Dosso | 131 | 286 | 417 | 106 | 295 | 401 | 818 | 4,1% |
| Maradi | 96 | 395 | 491 | 132 | 348 | 480 | 971 | 5,4% |
| Tahoua | 106 | 348 | 453 | 132 | 311 | 443 | 897 | 4,0% |
| Tillabéri | 106 | 240 | 336 | 192 | 203 | 395 | 731 | 5,0% |
| Zinder | 120 | 417 | 537 | 120 | 420 | 540 | 1077 | 4,7% |
| Niamey | 354 | | 354 | 366 | | 366 | 720 | 4,0% |
| Total général | 1177 | 2126 | 3303 | 1334 | 1985 | 3319 | 6622 | 1,8% |

Base de sondage

La base de sondage de l'enquête de 2018/19 était le recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) de [PRECISER L'ANNÉE]. En 2021/22, il a été procédé à un dénombrement dans les mêmes grappes. A l'issue de la phase de dénombrement, la stratégie exposée ci-dessus a été appliquée.

Stratégie d'échantillonnage

L'échantillon de l'enquête de 2018/19 été tiré selon un plan de sondage stratifié à deux degrés. La strate est la combinaison région/milieu. Dans chaque strate, au premier degré on a choisi des grappes (unités primaires de sondage) à probabilité proportionnelle à leur taille en nombre de ménage. Au second degré on a choisi 12 ménages à probabilité égale dans chaque grappe.

En 2021//22, la stratégie consiste à revisiter les mêmes grappes. Il s'agit soit à enquêter les 12 ménages de 2018/19 s'ils sont retrouvés (après la phase de dénombrement), soit à enquêter les ménages retrouvés et à compléter l'échantillon à 12 dans les grappes où on en retrouve moins pendant la phase de dénombrement (soit parce qu'il y a eu moins de 12 ménages dans la base de données finale de 2018/19, soit parce qu'une partie des ménages n'est pas retrouvée).

5. Collecte des données

Organisation du travail sur le terrain

La collecte des données en 2021/22 a été organisée en deux vagues, tout comme en 2018/19. L'enquête a mobilisée 56 agents de terrain, dont 42 agents enquêteurs, et 14 contrôleurs/chefs d'équipe. La collecte des données de la première vague s'est déroulée du **17 novembre 2021 au 13 février 2022**. S'agissant de la deuxième vague, les travaux de collecte ont eu lieu du **03 Juin au 31 Août 2022**. Les travaux ont été organisés de manière à commencer presqu'en même temps dans toutes les strates et s'achever presqu'en même temps.

Méthode de collecte

La technique CAPI (Computer-Assisted Personal Interview) avec le logiciel « Survey Solution » (SuSo) est employée pour la collecte des données. Trois niveaux de contrôle sont implémentés. D'abord les agents enquêteurs effectuent les contrôles directement intégrés dans l'application de collecte ; ensuite les chefs d'équipe passent en revue les questionnaires en exécutant les mêmes contrôles, avant de les valider et les transmettre au siège ; enfin l'équipe du siège exécute sur un ensemble de questionnaires un programme de contrôle de qualité et de rejet. Le programme détecte tout questionnaire ayant de potentielles erreurs graves, par exemple des sections entières non renseignées, des ménages sans chef unique, des ménages sans aucune source de revenu, des ménages ayant une consommation en calories trop élevée, etc. Deux options ont été appliquées au siège, le rejet automatique du questionnaire ou les échanges avec l'équipe de terrain avant de prendre une décision.

6. Résultats de la collecte

Comme indiqué précédemment, les données ont été collectées en deux vagues, chaque vague concernant la moitié de l'échantillon. Le tableau ci-dessous donne la répartition de l'échantillon définitif, les ménages (case de haut) et les individus (case de bas).

Tableau 2. Effectif des ménages et des individus dans la base de données finale

| | Vague 1 Ménages Individus | | | Vague 2 Ménages | | | |
|---------------|---------------------------------|-------|-------|--------------------|-------|-------|------------------|
| | | | | | | | |
| | | | | | | | |
| Région | Urbain | Rural | Total | Urbain | Rural | Total | Total général |
| A codo- | 142 | 176 | 318 | 131 | 180 | 311 | 629 |
| Agadez | 981 | 991 | 1972 | 824 | 1029 | 1853 | 3825 |
| Diffa | 132 | 264 | 396 | 156 | 227 | 383 | 779 |
| Dilla | 885 | 1616 | 2501 | 878 | 1391 | 2269 | 4770 |
| Danas | 131 | 286 | 417 | 106 | 295 | 401 | 818 |
| Dosso | 819 | 2081 | 2900 | 623 | 2036 | 2659 | 5559 |
| Maradi | 97 | 394 | 491 | 132 | 348 | 480 | 971 |
| Maradi | 715 | 3094 | 3809 | 920 | 2658 | 3578 | 7387 |
| Tahoua | 106 | 348 | 454 | 132 | 311 | 443 | 897 |
| Tanoua | 708 | 2289 | 2997 | 804 | 2089 | 2893 | 5890 |
| Tillaberi | 96 | 240 | 336 | 192 | 203 | 395 | 731 |
| Tillabeti | 565 | 1603 | 2168 | 1239 | 1388 | 2627 | 4795 |
| Zinder | 120 | 417 | 537 | 120 | 420 | 540 | 1077 |
| Zilldel | 829 | 2982 | 3811 | 811 | 2764 | 3575 | 7386 |
| Niamov | 354 | 0 | 354 | 366 | 0 | 366 | 720 |
| Niamey | 2255 | 0 | 2255 | 2213 | 0 | 2213 | 4468 |
| Total gánáral | 1178 | 2125 | 3303 | 1335 | 1984 | 3319 | 6622 |
| Total général | 7757 | 14656 | 22413 | 8312 | 13355 | 21667 | 44080 |

7. Bases de données

Bases de données ménage

Les bases de données ménage correspondent aux données collectées à l'aide du questionnaire ménage. En principe chaque section du questionnaire correspond à un fichier (sous format Stata). Les noms des fichiers ensembles de données comportent trois parties principales et contribuent à créer le lien entre le questionnaire et les bases de données Stata :

- La première partie du nom du fichier fait référence à la section du questionnaire (par exemple s00 pour la section 0, s01 pour la section 1, s16a pour la section 16a, etc.).
- La deuxième partie est « me » qui fait référence au fait qu'il s'agit des données ménage (pour les distinguer des données communautaires), elle est la même pour tous les fichiers ménage.
- La troisième partie fait référence au pays et à l'année de l'enquête, par exemple ner2021 fait référence aux données du Niger pour l'édition 2021 de l'enquête.

Ainsi par exemple le fichier s00_me_NER_2021.dta renferme les données de la section 0 du Niger pour l'édition 2021/22 de l'enquête.

Chaque base de données contient les variables de la section concernée. Les variables sont dénommées avec le numéro de la section et le numéro de la variable. Par exemple s00q01 correspond à la variable q01 de la section s00.

Dans chaque fichier, les variables « grappe » (unité primaire de sondage) et « menage » (numéro du ménage servent pour identifier le ménage et procéder à l'appariement. Pour les fichiers ayant un autre niveau (individu, champ, etc.), il y a une ou des variables supplémentaires facilement identifiables dans les bases de données.

Bases de données communautaire

Les bases de données communautaire correspondent aux données collectées à l'aide du questionnaire communautaire. Elles sont construites selon la même logique. Dans la dénomination de ces bases, la particule « co » est utilisée en lieu et place de la particule « me ». La variable d'identification est la grappe.

Bases de données auxiliaires

Il y a quatre principales bases de données auxiliaires : Prix, NSU, Pondérations de l'enquête, Calories. Ces bases de données sont brièvement décrites ci-dessous :

 Prix. Le fichier prix est dénommé ehcvm_prix_ner_2021. Le fichier prix contient les variables relatives aux prix des produits. Les données sont collectées mensuellement pour chaque strate (région/milieu). Les principales variables sont les suivantes :

o Région : région du pays faisant l'objet de la collecte

Milieu : milieu de résidence
 Année : année de collecte
 Mois : mois de collecte

Semaine : numéro de la semaine dans le mois

- o Codpr: code du produit faisant l'objet de la collecte
- o Variété : variété du produit dans le code (un produit peut avoir plusieurs variétés)
- Unité : unité de mesure
- o Poids : poids du produit
- o Prix : prix du produit selon le poids et l'unité concernés
- [inclure les autres variables figurant éventuellement dans les bases de données]
- **NSU.** Le fichier NSU est intitulé ehcvm_NSU_ner_2021. Ce fichier contient les variables relatives aux facteurs de conversion entre unités non-standards et unités standards. Les données ont été collectées en 2018, et compléter en 2021.
 - o Région : région du pays faisant l'objet de la collecte
 - o Milieu : milieu de résidence
 - o Codpr: code du produit faisant l'objet de la collecte
 - Unité : unité de mesure
 - Taille : taille pour l'unité considéré
 - o Poids : facteur de conversion en unité standard
- **Pondérations.** Le fichier des pondérations a pour nom ehcvm_ponderations_ner_2021. Les pondérations sont calculées pour chaque ménage, en tenant compte de la dimension panel. Les variables sont les suivantes :
 - o Grappe : unité primaire de sondage
 - Menage : numéro du ménage dans la grappe
 - o Codpr: code du produit faisant l'objet de la collecte
 - o hhweight: poids du ménage
- Calories. Le fichier est intitule calorie_conversion_WA_2021. Le fichier permet la conversion en calories de 100 grammes de produit, pour l'Afrique de l'ouest (WA). Les variables sont les suivantes :
 - o Codpr: code du produit concerné
 - o Refuse : pourcentage de déchet dans le produit
 - o Cal: valeur en calories de 100 grammes de produit

Les bases de données ménage, communautaire et auxiliaire sont dans un répertoire (par exemple « datain ») avec des sous-répertoires différents. Les bases de données d'analyse, qui sont décrites cidessous sont dans un autres répertoire (par exemple « dataout »).

Bases de données d'analyse

Quatre principales bases de données sont créées pour des travaux d'analyse de la pauvreté et d'autres travaux : une base de données individu, une base de données ménage, une base de données consommation, et une base de données pour le calcul des indicateurs de pauvreté et autres travaux d'analyse. Les do-files ayant permis de créer ces do-files sont archivés et accompagnent ces fichiers. Les bases de données sont décrites ci-dessous.

- Individu. Le fichier individu est intitulé ehcvm_individu_NER_2021. Ce fichier contient des variables créées pour des travaux d'analyse, soit en utilisant une variable collectée unique, soit en combinant plusieurs variables. Etant donné qu'il s'agit de variables d'analyse, des imputations sont faites éventuellement sur les variables de départ.
 - o [décrire les variables ici]

- Ménage. Le fichier ménage est intitulé ehcvm_menage_ner_2021. Ce fichier contient des variables créées pour des travaux d'analyse. Certaines variables de niveau ménage sont créées comme dans le fichier individu. D'autres variables sont relatives au chef du ménage, et dans ce cas elles sont tirées du fichier précédent.
 - o [décrire les variables ici]
- **Consommation.** Le fichier consommation est intitulé ehcvm_conso_ner_2021. La principale variable de ce fichier est la consommation annuelle par produit et par mode d'acquisition.
 - o Grappe : unité primaire de sondage
 - Menage : numéro du ménage dans la grappe
 - o Codpr: code du produit faisant l'objet de la collecte
 - Modep: mode d'acquisition (achat, autoconsommation, don reçu, loyer imputé, valeur d'usage des biens durables)
 - o Depan : Dépense annuelle
- Pauvreté. Le fichier consommation est intitulé ehcvm_welfare_ner_2021. Le fichier contient les variables permettant de calculer les indicateurs de pauvreté et procéder à d'autres travaux analytiques.
 - Grappe : unité primaire de sondage
 - Menage : numéro du ménage dans la grappe
 - o Région : région du pays faisant l'objet de la collecte
 - Milieu : milieu de résidenceHhweight : Poids du ménage
 - o Hhsize : taille du ménage
 - o Pcexp: Indicateur de mesure du bien-être
 - o Zref : seuil national de pauvreté
 - o [autres variables ici]